

221C0476
FR0004058949-OP003-AS02

3 mars 2021

Ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

MICROWAVE VISION

(Euronext Growth)

1. Le 2 mars 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions MICROWAVE VISION, déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Rainbow Holding (cf. D&I 221C0465 du 2 mars 2021).

La note d'information de la société Rainbow Holding (visa n°21-053 en date du 2 mars 2021) et la note en réponse de la société MICROWAVE VISION (visa n°20-054 en date du 2 mars 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte du **4 au 17 mars 2021 inclus**.

2. Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MICROWAVE VISION sont applicables.